Papers on Social Representations
Textes sur les représentations sociales
Volume 11, pages 2.1-2.4 (2002)
Peer Reviewed Online Journal
ISSN 1021-5573
© 2002 The Authors
[http://www.swp.uni-linz.ac.at/psr.htm]

Catégorisation sociale et représentation sociale: Commentaires sur le texte de Lacassagne, Salès-Wuillemin, Castel & Jébrane (2001)

Alain Clémence

Université de Lausanne ISSP/BFSH2 Universite de Lausanne CH - 1015 Lausanne, SWITZERLAND e-mail: alain.clemence@issp.unil.ch

Le texte de Lacassagne et al. (2001), intitulé "La catégorisation d'un exogroupe à travers une tâche d'association de mots" est orienté par une mise en œuvre particulière et discutable de la catégorisation sociale. Il nous a semblé important de signaler en quoi cette opérationnalisation est problématique.

Processus et description

Les auteurs utilisent une tâche d'association de mots à un stimulus, "Français" ou "Maghrébin", pour montrer trois effets de la catégorisation sociale: accentuation du contraste entre catégories et de l'assimilation à l'intérieur des catégories, et discrimination au détriment de l'exogroupe.

Par définition, l'accentuation des différences intercatégorielles (contraste) et des ressemblances intracatégorielles (assimilation) est un processus. Pour l'opérationnaliser, il faut donc observer comment la répartition de personnes dans différentes catégories modifie la représentation des personnes. Ou alors, il faut au moins varier le contexte de comparaison pour observer comment la représentation des catégories se transforme. Dans l'étude présentée par Lacassagne et al. (2001), deux groupes de participants décrivent une seule catégorie en "ignorant à quelle population l'autre était confronté" (p. 3). Il n'y a donc ni processus, ni comparaison, et il est par conséquent abusif de discuter les résultats selon la catégorisation sociale.

Représentation d'un groupe social

Quel sens faut-il alors donner aux résultats? Les mots associés aux deux termes stimulus relèvent clairement de deux registres différents. En l'occurrence, ils actualisent une représentation organisée autour de références partagées, des termes stéréotypés sur chacune des catégories. Pour le dire autrement, les deux registres qualifient le savoir de sens commun qui

circule à propos des "Français" et des "Maghrébins". Les participants montrent en quelque sorte qu'ils connaissent les stéréotypes sur ces deux groupes ethniques, connaissance qui n'indique pas, notons-le, quelle est leur position à ce propos (Devine, 1989; Clémence 2001). De plus, nous ne savons pas si les participants pensent à d'autres catégories, et *a fortiori* lesquelles, lorsqu'ils réalisent leur tâche associative.

En quoi les associations aux deux stimulus sont-elles liées? Contrairement à ce que disent les auteurs, on ne peut parler clairement d'endogroupe pour la cible "Français" du fait même que cette cible est décrite sans évocation explicite d'un autre groupe. Les "Français", dont les participants parlent, paraissent autant être des autres ("eux, les Français") que des semblables ("nous, les Français". En ce qui concerne la cible "Maghrébin", rien ne permet d'affirmer qu'elle est spontanément opposée à "Français" (pourquoi pas "Européen"?). A priori, la comparaison des dictionnaires associés aux deux stimulus ne relève pas d'une comparaison catégorielle, cette comparaison n'étant jamais évoquée, ni même contrôlée.

En revanche, il existe un rapport asymétrique entre les deux catégories, asymétrie d'autant plus forte qu'elle est explicitement inscrite dans le contexte des participants, la "France" ou l'"Europe". A ce titre, nous pouvons admettre que ces catégories servent de points de référence pour les associations à "Maghrébin", comme l'attestent les termes liés à l'immigration (33% des occurrences) parmi ces associations. En somme, les associations à "Français" paraissent se faire de manière indépendante de tout contexte catégoriel, ce qui permet aux participants de mélanger des stéréotypes positifs et négatifs (qui me semble à première vue partagés au-delà de la France), alors que les associations à "Maghrébin" semblent s'inscrire dans un contexte de comparaison avec une catégorie de référence. Il semble donc que face aux deux stimulus, les participants utilisent la catégorie dominante ("Français") comme catégorie de référence, comme le montrent les travaux sur les relations de domination (Lorenzi-Cioldi, 1988; Clémence, Lorenzi-Cioldi & Deschamps, 1998) dans la continuité des observations sur les groupes et les points de référence. Nous constatons que les dictionnaires sont très différents si on en reste à une stricte observation lexicale. Pour effectuer une comparaison, il faudrait en faire principalement une analyse sémantique -ce que les auteurs font en partie- et surtout savoir à quel point les participants estiment que les attributs cités s'appliquent à chacune des catégories. Sans cette information, on ne peut que constater, ce qui n'est en soi guère surprenant, que les représentations des deux catégories sont actualisées dans des stéréotypes différents!

Cependant, les auteurs vont plus loin et déclarent que les registres associés aux deux stimulus sont en opposition, car corrélés négativement. Or cette corrélation ne fait que montrer que les mots fréquents pour une catégorie ne le sont pas pour l'autre. Pour parler d'opposition, tout en maintenant que la catégorie "Français" est la catégorie de référence, il faudrait observer un usage d'antonymes lexicaux pour qualifier chaque catégorie, ce qui n'est pas le cas. En clair, pour conclure qu'il y a discrimination entre les deux entités, il est nécessaire d'évaluer les termes associés à chacune d'elles. Les données attestent d'une représentation différenciée des deux entités, représentation qui découle d'une catégorisation sociogénétique, qui ne prend pas nécessairement la forme "France/Maghreb". Mais elles ne permettent pas de montrer une accentuation des différences, elles ne donnent qu'un état figuratif de ces différences.

Consensus et homogénéité

La remarque précédente est encore plus claire à propos de l'accentuation des ressemblances à l'intérieur des catégories. Il faut rappeler tout d'abord que cet effet de la catégorisation sociale a été remis en question par les recherches sur l'homogénéité de l'exogroupe, et que l'homogénéité dépend des mesures utilisées. Les auteurs ne l'ignorent pas, mais ils arrivent à la conclusion

qu'il y a "surévaluation des ressemblances intra-catégorielles" et que, pour les participants, les "Maghrébins se ressemblent moins entre eux que les Français" (p. 6-7).

Peut-on les suivre dans ce raisonnement? Dans l'étude présentée, les données ne permettent en aucun cas de parler d'homogénéisation. Les auteurs écriventqu'un indice de ressemblance est le fait qu'un nombre important de participants citent des traits identiques, en se référant à des exemplaires différents. De quels exemplaires parlent-ils? Quelles données permettent d'affirmer que les participants ont basé leurs associations sur un ou plusieurs exemplaires? En l'occurrence, il est abusif de parler d'exemplaires, la cible étant une catégorie générale. Par ailleurs, l'indice d'homogénéité retenu est pour le moins discutable. D'une part, on constate que le dictionnaire des termes associés à "Maghrébin" est plus restreint que celui associé à "Français", ce qui est un indice qui va dans le sens d'une représentation plus homogène de l'exogroupe. D'autre part, on remarque que les auteurs ne donnent aucune information sur l'homogénéité des associations: le consensus (plus de 10% de répondants) est calculé par terme. Peut-on pour autant penser que ce sont les mêmes participants qui citent les termes les plus fréquents? Manifestement, cela ne doit pas être le cas. En considérant de plus près les termes rapportés par les auteurs, nous observons par ailleurs que ceux associés à "Français" relèvent de plusieurs dimensions sémantiques alors que le dictionnaire "Maghrébin" est très fortement orienté par la thématique de l'immigration. Nous pouvons par conséquent douter de la conclusion des auteurs à propos d'une homogénéisation de l'endogroupe, en l'absence de mesures appropriées (voir par exemple les discussions de Devos, Comby & Deschamps, 1996, et Voci, 2000). En fait, l'observation des auteurs est une caractéristique typique de la distribution des associations verbales qui évolue toujours de quelques termes "consensuels" vers des termes "personnalisés".

Il n'est donc pas possible de dire que les "sujets voient les Maghrébins comme peu ressemblants, d'une part parce qu'ils ne font pas partie de leur groupe d'appartenance" (p. 8) en attribuant cet effet à l'aspect "automatique" de la catégorisation. Pour parler de catégorisation sociale, il faut justement répartir des exemplaires dans des groupes différents et les résultats montrent généralement que ceux qui sont dans l'autre groupe sont perçus de façon plus homogène que ceux du groupe d'appartenance. Les auteurs prennent ici de grandes libertés théoriques en s'appuyant sur des analyses discutables de données inadéquates pour illustrer leur démonstration. Il en est de même avec la remarque concernant la multiplicité des étiquettes pour le stimulus "Maghrébin": mais les substantifs que fournissent les participants ne sont-ils pas d'autres étiquettes? Et pourquoi les auteurs ont-ils retenu une étiquette "ethnique" ou "régionale", d'un côté, et une étiquette "nationale", de l'autre?

De quels biais parle-t-on?

Enfin, les auteurs utilisent longuement le terme de "biais" pour désigner des effets cognitifs de la catégorisation sociale. Or, dans la perspective des représentations sociales, l'idée de "biais" est pensée non pas comme une erreur (logique) au sens de la cognition sociale, mais comme une manière particulière de penser orientée par un méta-système normatif. Un travail qui propose d'articuler catégorisation sociale et représentation sociale doit prendre en compte cette orientation épistémologique qui a des conséquences importantes dans le traitement des informations. Dans le cas présent, les participants à l'étude voient les autres avec un savoir organisé par les représentations sociales construites dans leur espace social. Dans ce sens, ils ne sont pas victimes de biais (automatiques ou contrôlés). Ils actualisent les connaissances qui circulent dans cet espace pour qualifier ou différencier des entités catégorielles. Les participants peuvent même considérer que ces connaissances sont mauvaises, fausses, et doivent être combattues, ou qu'elles sont justes, mais ils n'y échappent pas. Comme ils ne peuvent échapper

à la langue de leur espace public, ils n'échappent pas non plus aux représentations qui qualifient les entités inscrites dans cet espace. Dans ce sens, on peut être étonné que les auteurs appliquent de manière rigide une norme de définition de termes grammaticaux (en définissant de manière grammaticalement rigide substantifs, adjectifs et verbes). Ils oublient que dans le sens commun, ces règles deviennent beaucoup plus flexibles, tout simplement parce que le sens l'emporte sur la règle syntaxique.

Références

- Clémence, A. (2001). Social positioning and social representations. In K. Deaux & G. Philogène (Eds), Representations of the social: Bridging theoretical traditions. Oxford: Blackwell.
- Clémence, A., Lorenzi-Cioldi, F. & Deschamps, J.-C. (1998). Relations de domination entre groupes. In: J.-L. Beauvois, R.-V. Joulé & J.-M. Monteil (Eds), 20 ans de psychologie sociale expérimentale francophone. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Devine, P. (1989). Stereotypes and prejudice: Their automatic and controlled components. Journal of Personality and Social Psychology, 56, 5-18.
- Devos, T., Comby, L. & Deschamps, J.-C. (1996). Asymmetries in judements of ingroup and outgroup variability. In W. Stroebe & M. Hewstone (Eds), European Review of Social Psychology (Vol. 7). Chichester: Wiley.
- Lorenzi-Cioldi, F. (1988). Individus dominants et groupes dominés: images masculines et féminines. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Voci, A. (2000). Perceived group variability and the salience of personal and social identity. In W. Stroebe & M. Hewstone (Eds), European Review of Social Psychology (Vol. 11). Chichester: Wiley.